



ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES

LETTRE D'INFORMATION – *Mardi 21 avril 2009*

Agenda

Lundi 27 avril

15h : **Jean TIROLE**, directeur de l'École d'économie de Toulouse : « *L'enseignement de la science économique dans l'Université et la recherche françaises* ».

Lundi 4 mai

12h30 : Réunion de la section Économie politique, statistiques et finances, salle 3.

15h : **Stéphane RIALS**, membre senior de l'Institut universitaire de France, professeur agrégé des Facultés de droit à l'Université Paris-II : « *Le droit, la formation du juriste et les disciplines humaines* ».

Lundi 11 mai

15h : **Jean-Louis QUANTIN**, directeur d'études à l'EPHE : « *Les problèmes de l'Université française aux XVII^e et XVIII^e siècles* ».

Lundi 18 mai

15h : **Philippe RAYNAUD**, professeur à l'université Paris-II : « *"L'Empire du Milieu" et l'Université : réflexion sur l'histoire de l'enseignement secondaire français* ».

Lundi 25 mai

12h30 : Réunion de la section Économie politique, statistiques et finances, salle 3.

15h : **Mireille DELMAS-MARTY**, membre de l'Académie : « *La réforme de la procédure pénale* ».

Lundi 8 juin

15h : **Jean-David LEVITTE**, membre de l'Académie : « *Notice sur la vie et les travaux de Raymond Triboulet* », Grande salle des séances.

Lundi 15 juin

15h : **Jean-Claude MALLET**, président du conseil d'administration de l'École normale supérieure de la rue d'Ulm : « *L'ENS dans le paysage universitaire français* ».

Lundi 22 juin

15h : **Richard DESCOINGS**, directeur de Sciences Po : « *L'Institut d'Études politiques dans le paysage universitaire français* ».

Prix national Claude Lévi-Strauss

À l'occasion du centenaire de Claude Lévi-Strauss, le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche a créé un prix national qui portera le nom de ce grand anthropologue. La gestion en a été confiée à l'Académie des Sciences morales et politiques. Ce prix a pour vocation **de reconnaître et de soutenir l'excellence dans le domaine des sciences humaines et sociales**, ainsi que l'a déclaré Madame la Ministre dans un discours prononcé lors de la manifestation organisée le 28 novembre 2008 au Musée du Quai Branly.

L'objectif du Prix Claude Lévi-Strauss, qui ne peut être partagé, est de distinguer un chercheur qui, par ses travaux, contribue à une évolution significative des méthodes ou des approches en sciences humaines et sociales. Cette définition suppose que les travaux de ce chercheur aient acquis une forte visibilité internationale et qui dépasse les frontières de sa propre discipline. Ainsi, il s'agit d'un prix pour les sciences humaines et sociales en général et non d'un prix dédié à une discipline en particulier. Cette orientation permet notamment de tenir compte de scientifiques qui se sont intéressés à des disciplines connexes. **Le Prix Claude Lévi-Strauss est d'un montant de 100 000 euros.**

Tout chercheur en activité travaillant en France peut se porter candidat ou être recommandé pour le Prix Claude Lévi-Strauss. Les membres de l'Institut de France sont exclus de ce concours.

Un **jury international indépendant** a été nommé par le Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche sur proposition du Secrétaire perpétuel de l'Académie, après que ce dernier a consulté le Président du Centre National de la Recherche Scientifique, le Président de la Conférence des Présidents d'Université, ainsi que le Directeur de l'Enseignement supérieur et le Directeur de la Recherche et de l'Innovation du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Ce jury est composé de neuf chercheurs internationalement reconnus, cinq Français, dont trois académiciens, et quatre étrangers, choisis de manière à représenter au mieux l'ensemble du domaine des sciences humaines et sociales.

Le jury est présidé par **Raymond Boudon** (sociologie ; Académie des Sciences morales et politiques). Il est composé de :

- **Mireille Delmas-Marty** (droit ; Académie des Sciences morales et politiques),
- **Philippe Descola** (anthropologie ; Collège de France),
- **Willem Frijhoff** (histoire ; Académie royale des Arts et des Sciences des Pays-Bas),
- **Roger Guesnerie** (économie ; Collège de France),
- **Paolo Legrenzi** (psychologie ; Université Iuav de Venise),
- **Jean-Luc Marion** (philosophie ; Académie française),
- **Helga Nowotny** (sciences sociales ; Conseil européen de la Recherche)
- **Ezra Suleiman** (science politique ; Université de Princeton).

Les candidatures et les recommandations doivent être enregistrées **avant le 10 mai 2009 à minuit** sur le site Internet www.prix-cls.fr. Le nom du premier lauréat du Prix Claude Lévi-Strauss sera rendu public par le Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche le lundi 29 juin 2009 au Palais de l'Institut.

Dans la presse et sur les ondes

- Jacques de Larosière :

« Les banques centrales des États européens doivent se voir confier une mission de surveillance des risques systémiques », *Le Monde*, mardi 31 mars. « [...] Il faut, rapidement, que l'Europe se dote, d'une part, d'un corps de règles harmonisé et, d'autre part, d'un système de surveillance "macro-prudentiel" des marchés, c'est-à-dire de suivi des risques systémiques. On n'a pas su prévenir la crise financière parce qu'on n'avait pas suffisamment analysé les dérives qui se produisaient, ni recommandé les actions correctrices nécessaires. [...] Je pense qu'il est possible et nécessaire de redonner confiance, maintenant que les États-Unis se sont saisis concrètement du problème des actifs toxiques immobilisés dans les bilans de leurs banques. Si les plans de relance des économies s'avèrent à la hauteur des enjeux, si l'on renforce les moyens d'action du FMI et qu'on décide d'une réglementation financière cohérente au plan mondial, si l'Europe est unie et parle d'une seule voix, alors on devrait avoir une nette amélioration de la situation [...] ».

« Notre rapport crée un système de responsabilités qui n'existait pas », *L'Agefi Hebdo*, 26 mars-1^{er} avril. « [...] le rapport énonce quelques principes qui devraient, à notre sens inspirer les politiques de rémunérations des établissements. Premièrement, la détermination des bonus devrait être réalisée dans un cadre pluriannuel, ce qui permettrait de les répartir sur trois à cinq ans et donc de tenir compte des profits mais aussi des pertes à travers le cycle. Deuxièmement, ce principe devrait s'appliquer aux traders comme aux gestionnaires. Et troisièmement, les bonus devraient refléter les performances réelles et ne jamais être garantis à l'avance. [...] »

- Chantal Delsol :

« D'où vient cette peur ? », *Valeurs actuelles* n° 3776, semaine du 9 au 15 avril, au sujet de l'ouvrage de Michela Marzano, *Visages de la peur*, Paris (PUF), 156 pages. « [...] Les réponses politiques à la peur comme sentiment social dominant laissent rêveurs les partisans de la liberté. [...] Le terme de « sûreté » employé aux siècles précédents, a été remplacé par le terme de « sécurité ». Aujourd'hui, placer le citoyen en situation de sécurité signifie hérissier les villes de caméra de surveillance, par exemple. [...] On ne sait plus très bien si la surveillance permanente déjoue la peur ou l'augmente, c'est la toute la question, finalement. [...] Le citoyen contemporain craint-il plus pour sa sécurité que le sujet d'autrefois ? [...] Il faut bien mettre un nom plus précis sur la diffusion de ce sentiment, à une époque plus confortable, à tous les égards, qu'aucune autre. La peur d'aujourd'hui est liée à l'absence de repère, de limites, de règles... Plutôt une angoisse ? En tout cas, une crainte de vivre dans un monde sans bornes, ni ancrages, où, privé d'instance qui conseille ou autorise, l'individu doit répondre seul aux interrogations permanentes qui jalonnent l'existence. Tocqueville avait déjà analysé cette peur à la fois nouvelle et permanente du citoyen moderne. Tous ces individus, désormais égaux, ne se situent plus au sein de hiérarchies et, délestés des autorités qui contraignaient leur liberté doivent pratiquement tout réinventer par eux-mêmes. [...] La démocratie, en conférant la liberté, confère aussi la peur. Plus profondément, une société dans laquelle on récuse si facilement la condition humaine, s'imaginant que, désormais, tout est possible à notre volonté, laisse se développer en son sein un sentiment permanent de volonté inaccomplie. Tout lui est crainte parce que les limites anthropologiques abolies par le discours et pourtant indestructibles sont dès lors intériorisées. L'homme ne peut pas ne pas ressentir ce qu'écrivait le vrai poète Octavio Paz : « Je suis homme : je dure peu — et la nuit est énorme » [...] ».

À lire

- **Gérald Antoine** : « Fonction-mouvement-engin : trois mots essentiels à la compréhension de Claudel », in *Bulletin de la Société Paul Claudel*, n°193, 1^{er} trimestre, mars 2009, page 2 à 21. « [...] Une remarque préliminaire s'applique non seulement au mot fonction, mais aux deux suivants : chacun d'eux prend sens n'importe où dans la création, matérielle et spirituelle, embrassant tous les éléments de l'univers, homogènes et complémentaires, de la pierre à l'arbre, à l'homme — et jusqu'à Dieu fait homme, et aux trois personnes de la Trinité qui n'en font qu'une. Force sera de sacrifier le détail à l'indispensable. [...] L'engin, c'est l'organe ; la fonction, c'est la respiration reine de l'organisme vivant ; le mouvement, c'est la vie que la respiration insuffle et entretient. Mais ce résumé n'englobe pas tout le réel au sens claudélien. L'homme, eût-il la taille de Rembrandt, n'est créateur que selon le dessein de Dieu [...] ».

En bref

. Le 2 avril, Marianne Bastid-Bruguière a donné deux heures d'entretien filmé au réalisateur de Hong Kong Evans Chan pour un documentaire sur le réformateur et utopiste Kang Youwei.

- Le 6 avril, Marianne Bastid-Bruguière a été l'invitée à Ferney-Voltaire du Cercle Condorcet-Voltaire du Pays de Gex et de Genève pour une conférence sur *Les universités chinoises*.